

# La contribution féminine au peuplement du Canada sous le Régime français

Depuis plus d'un siècle, l'histoire de l'immigration en Nouvelle-France a fait l'objet de nombreuses publications, qu'elles soient historiques, démographiques ou généalogiques. Les ouvrages, entre autres, ceux d'Émile Salone et d'Edme Rameau édités dans le passé, ainsi que ceux que j'ai eu l'occasion de publier depuis quelques années, ont abondamment traité du peuplement du Canada. Ajoutons à ces publications, les recherches menées, depuis 50 ans, par les chercheurs du Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal (PRDH). Tous les chercheurs affirment qu'environ 10 000 migrantes et migrants se sont établis au Canada sous le Régime français dont plus de 96 % sont d'origine française. Nos recherches, compilées en 2023, dénombrent 7 856 hommes et garçons et 1 940 femmes et filles établis par mariage au Canada entre 1617 et 1759 pour un total de 9 796 individus dûment identifiés.

On connaît bien l'origine et le parcours des migrants de sexe masculin. Pour les migrantes, c'est un peu différent, sauf pour les Filles du roi qui ont fait l'objet de plusieurs études depuis une cinquantaine d'années dont celle de l'historien Yves Landry et les religieuses étudiées par le démagraphe Louis Pelletier. Outre ces deux groupes de migrantes très déterminantes dans l'histoire canadienne, les autres femmes et filles venues en Nouvelle-France sont beaucoup moins connues dans l'historiographie canadienne.

## Contours de la recherche

Ce texte propose quelques aspects sociodémographiques de l'immigration féminine au Canada sous le Régime français. Les données concernant le XVII<sup>e</sup> siècle sont plus complètes et plus détaillées que pour le XVIII<sup>e</sup> siècle en



**Catherine Crolo et les Filles du Roy à la métairie, Pointe-Saint-Charles, Montréal, Nouvelle-France, entre 1668 et 1673.** (Francis Back).

© Collection du Musée Marguerite-Bourgeoys

raison des nombreuses études réalisées antérieurement.

Comme les termes Canada et Nouvelle-France n'étaient pas synonymes sous le Régime français<sup>(1)</sup>, la présente étude se limite à l'immigration féminine dans la colonie laurentienne soit le territoire du Canada établi avant le traité de Paris de 1763.

Pour notre recherche, nous avons déterminé que les immigrantes sont des personnes de sexe féminin, célibataires ou mariées, nées à l'extérieur de la Nouvelle-France et présentes dans la colonie laurentienne avant 1760 – c'est-à-dire le territoire actuel du Québec. Cette étude ne comprend donc pas les Acadiennes et les habitantes des Pays d'en Haut sauf si elles sont nées à l'étranger et qu'elles ont résidé au Canada avant 1760. Toutefois, nous avons inclus les captives et les prisonnières de guerre nées en Nouvelle-Angleterre ou en Europe si elles sont présentes au Canada avant

1760. Cette définition des immigrantes correspond avec celle adoptée par le PRDH pour son Registre de la population du Québec ancien.

Cet article propose une étude de l'immigration féminine au Canada à partir de nombreuses sources canadiennes et françaises. Parmi les principales références consultées pour réaliser cette recherche, notons le Registre de la population du Québec ancien, la base de données notariales *Parchemin*, l'ouvrage sur les Filles du roi d'Yves Landry et le Catalogue des immigrants de Marcel Trudel. Toutes les données nominatives puisées dans ces ouvrages ont été intégrées dans la base de données des Pionniers et pionnières établis par mariage au Canada 1617-1825.

## Les différents profils

Dans cette étude, nous constatons que l'immigration féminine ne se limite pas seulement aux religieuses, aux Filles du roi et à une immigration familiale mais aussi à de nombreuses femmes arrivées au pays individuellement. Le tableau qui suit est probablement inédit quant aux femmes et aux filles venues au Canada entre 1617 et 1760. Les données concernent autant les célibataires que les personnes mariées représentées par différents groupes de migrantes dont 97 % sont originaires de France. Il faut préciser que les filles de moins de 14 ans se sont souvent mariées plusieurs années après leur arrivée. Quant aux captives et aux prisonnières de guerre, il s'agit de femmes et de filles originaires des colonies anglaises prises en otage par les troupes françaises et autochtones lors des guerres coloniales. Les Filles du roi sont des femmes venues au Canada entre 1663 et 1673 à la demande du roi pour peupler la colonie. La majorité d'entre elles sont nées principalement dans les régions de l'Île-de-France, de Normandie et de la Nouvelle-Aquitaine.

1) Le Canada, circonscrit à la vallée du Saint-Laurent, faisait partie de la Nouvelle-France qui comprenait, non seulement le Canada, mais les colonies de l'Acadie, des Pays d'en Haut et de l'Illinois.

## Tableau général de l'immigration féminine au Canada 1617-1760

Groupes	1617-1699		1700-1760		Total
	Célibataires	Mariées	Célibataires	Mariées	
Migrantes de 14 ans et plus	34	716	17	245	1 012
Filles du roi	31	712	-	-	743
Filles de moins de 14 ans	39	146	13	26	224
Captives et prisonnières de guerre	27	31	54	64	176
Religieuses	67	-	3	-	70
Total	198	1 605	87	335	2 225

Dans le tableau ci-dessous, il faut préciser que les données sont probablement incomplètes quant aux célibataires considérant le manque d'informations précises dans les sources canadiennes, à l'exception de certaines Filles du roi et des religieuses pour lesquelles des données démographiques sont relativement précises.

Les données du tableau ci-dessus indiquent que l'immigration féminine est davantage concentrée au XVII<sup>e</sup> siècle autant pour les femmes mariées que pour les célibataires. On constate aussi que les migrantes sont aussi nombreuses que les filles du roi. Aux 72 religieuses arrivées avant 1760, il faut ajouter 26 filles de moins de 14 ans et des captives qui deviendront religieuses quelque temps après leur arrivée dans la colonie. Les captives arrivent au Canada avant 1713 tandis que les prisonnières de guerre arrivent après le traité d'Utrecht.

### Une immigration indispensable

L'histoire de l'immigration féminine au Canada ne peut être complète par les textes et les tableaux proposés dans cet article. Notre intention était surtout de présenter un portrait démographique de cette migration présente dans la vallée laurentienne sous le

Régime français. Les 1 940 pionnières mariées et les 285 migrantes demeurées célibataires constituent un apport essentiel au peuplement de la colonie française d'Amérique.

Sauf pour les Filles du roi, aucun véritable mouvement social n'aurait favorisé une forte immigration féminine au Canada avant 1760. Un bon nombre de femmes et d'enfants arrivent au pays avec leur époux ou leurs parents. Quant aux arrivées individuelles, elles sont souvent l'affaire des institutions religieuses qui les recrutent en France comme domestiques ou pour devenir religieuses. C'est le cas pour une vingtaine de migrantes célibataires venues à Montréal en 1653 et en 1659 à l'initiative de Jeanne Mance.

Entre 1617 et 1760, leur venue et leur présence au Canada étaient indispensables. Elles ont développé une nouvelle contrée avec une nombreuse descendance qu'elles ont engendrée. Des femmes courageuses, souvent instruites et déterminées, ont contribué d'une façon exceptionnelle à la fondation de la société canadienne. Qu'elles soient simples migrantes ou Filles du roi, toutes peuvent être considérées comme les mères de la nation québécoise. ■■■

**Marcel Fournier**

### CLIQUEZ SUR

- La base de données des Pionniers et pionnières établis par mariage au Canada 1617-1825 peut être consultée sur le site Internet :

<https://archiv-histo.com/pionniers.php> ■■■

## Inventaire des dispenses pour mariage de 1883 à 1892

Avant la Révolution, l'Église avait imaginé de nombreux cas pour lesquels une dispense était nécessaire avant de contracter un mariage. La République en a conservé quelques-uns concernant certains liens de parenté ou d'alliance.

Toutes ces dispenses qui permettent de lever certaines restrictions de liens, mais aussi d'âge, font l'objet d'un décret (non publié au Journal officiel) lorsqu'elles sont acceptées. Ce sont ces décrets qui ont été analysés et indexés par les Archives nationales, faisant ressortir pour chaque conjoint les noms, prénoms, dates de naissance, lieux de résidence, mention d'un veuvage ou d'un divorce, date de décès ou date du jugement de divorce. Au total, pour la période 1883-1892, plus de 13 000 dossiers sont désormais accessibles.

Pour retrouver ces dossiers, vous pouvez soit lancer une recherche nominative sur la page d'accueil de la Salle de lecture virtuelle des Archives nationales, soit consulter l'inventaire classé par ordre chronologique. Une fois la cote obtenue, le dossier pourra vous être remis en salle de lecture ou, si vous ne pouvez pas vous déplacer, être reproduit sur simple demande via votre espace personnel. ■■■ **P.V.A.**

[www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr](http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr)

## Filae : le bilan de 2025

En 2025, Filae a offert à ses abonnés Premium plus de 175 millions de nouvelles références grâce aux multiples indexations (le chiffre 2024 n'était « que » de 101,6 millions...) dont, pour les plus récentes :

- les tables de successions et absences de la Somme (1900-1968), avec 56 305 images et 1 277 893 individus (ces chiffres importants s'expliquent par le nombre de soldats de la Première Guerre mondiale référencés dans le département pour y avoir perdu la vie), et du Territoire-de-Belfort (1900-1945). En 2025, les données de 19 départements ont été ajoutées, portant le nombre total à 70, soit plus de 73 % du territoire hexagonal couvert par ces relevés.
  - l'état civil de l'Allier (1793-1912), l'Aube (1793-1892), la Côte-d'Or (1793-1903), la Haute-Marne (1793-1912), le Morbihan (1793-1915) et la Haute-Vienne (1793-1936), départements pour lesquels les images sont maintenant progressivement reprises pour ajouter dates, lieux, filiations et conjoints qui peuvent être indiqués dans les actes (rappelons que lors de la première indexation des naissances, mariages et décès de France, Filae n'avait relevé que les personnages directement concernés par les actes). L'année 2025 a ainsi vu s'ajouter 20 départements, portant à 43 le nombre total de départements couverts par cette indexation enrichie. ■■■ **P.V.A.**
- [www.filae.com](http://www.filae.com)